

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - 01 - MAIRIE ST GEORGES D
OLERON (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170337600015

POSTE COMPTABLE : SGC MARENNES-OLERON

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	26
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	37
A5 - Etalement des provisions	38
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	51

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	55
C3.2 - Liste des établissements publics créés	56
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	57
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	58

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	59
--	----

D2 - Arrêté et signatures

60

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17385337	01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON Principal	BP 2021
-------------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3775
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5623
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTÉE DE COMMUNES ILE OLERON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5938781,00	6281435,00	844,79	1066,02

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1654,72	829,00
2	Produit des impositions directes/population	1057,06	454,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1807,79	1016,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	735,36	330,00
5	Encours de dette/population	1638,52	773,00
6	DGF/population	398,67	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4397	0,5300
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9670	0,8940
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4067	0,3250
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9063	0,7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 336 603,00	6 843 519,09

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 493 083,91

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	7 336 603,00	7 336 603,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 699 641,00	2 338 477,03

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 451 772,00	297 859,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 515 076,97

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 151 413,00	5 151 413,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 488 016,00	12 488 016,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 118 937,00	0,00	2 258 200,00	2 258 200,00	2 258 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 687 629,00	0,00	2 747 200,00	2 747 200,00	2 747 200,00
014	Atténuations de produits	147 471,00	0,00	144 167,00	144 167,00	144 167,00
65	Autres charges de gestion courante	1 002 594,00	0,00	950 836,00	950 836,00	950 836,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 956 631,00	0,00	6 100 403,00	6 100 403,00	6 100 403,00
66	Charges financières	85 525,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
67	Charges exceptionnelles	61 200,00	0,00	47 200,00	47 200,00	47 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 107 356,00	0,00	6 246 603,00	6 246 603,00	6 246 603,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	213 748,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	728 676,00		790 000,00	790 000,00	790 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		942 424,00		1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
TOTAL		7 049 780,00	0,00	7 336 603,00	7 336 603,00	7 336 603,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 336 603,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	67 500,01	0,00	55 000,09	55 000,09	55 000,09
70	Produits services, domaine et ventes div	417 500,00	0,00	272 500,00	272 500,00	272 500,00
73	Impôts et taxes	4 624 000,00	0,00	4 778 913,00	4 778 913,00	4 778 913,00
74	Dotations et participations	1 640 900,00	0,00	1 606 500,00	1 606 500,00	1 606 500,00
75	Autres produits de gestion courante	142 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 891 900,01	0,00	6 812 913,09	6 812 913,09	6 812 913,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 000,98	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	429,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 920 329,99	0,00	6 824 413,09	6 824 413,09	6 824 413,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 795,00		19 106,00	19 106,00	19 106,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 795,00		19 106,00	19 106,00	19 106,00
TOTAL		6 936 124,99	0,00	6 843 519,09	6 843 519,09	6 843 519,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	493 083,91
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 336 603,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 070 894,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	86 800,00	69 400,00	87 495,00	87 495,00	156 895,00
204	Subventions d'équipement versées	341 424,00	11 500,00	51 675,00	51 675,00	63 175,00
21	Immobilisations corporelles	1 230 861,00	387 372,00	472 935,00	472 935,00	860 307,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	184 100,00	141 000,00	558 080,00	558 080,00	699 080,00
	Total des opérations d'équipement	2 716 770,00	842 500,00	1 657 500,00	1 657 500,00	2 500 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 559 955,00	1 451 772,00	2 827 685,00	2 827 685,00	4 279 457,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	234 153,00	0,00	352 850,00	352 850,00	352 850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	299 185,00	0,00	352 850,00	352 850,00	352 850,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 859 140,00	1 451 772,00	3 180 535,00	3 180 535,00	4 632 307,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 795,00		19 106,00	19 106,00	19 106,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	665 795,00		519 106,00	519 106,00	519 106,00
	TOTAL	5 524 935,00	1 451 772,00	3 699 641,00	3 699 641,00	5 151 413,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 151 413,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	459 485,00	297 859,00	78 234,00	78 234,00	376 093,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 474 005,00	297 859,00	78 234,00	78 234,00	376 093,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	310 000,00	0,00	641 043,03	641 043,03	641 043,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 029,02	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	29 200,00	29 200,00	29 200,00
	Total des recettes financières	333 029,02	0,00	670 243,03	670 243,03	670 243,03
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 807 034,02	297 859,00	748 477,03	748 477,03	1 046 336,03
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	213 748,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	728 676,00		790 000,00	790 000,00	790 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 592 424,00		1 590 000,00	1 590 000,00	1 590 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	4 399 458,02	297 859,00	2 338 477,03	2 338 477,03	2 636 336,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 515 076,97
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 151 413,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

1 070 894,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 258 200,00		2 258 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 747 200,00		2 747 200,00
014	Atténuations de produits	144 167,00		144 167,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	950 836,00		950 836,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	95 000,00	0,00	95 000,00
67	Charges exceptionnelles	47 200,00	0,00	47 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 000,00	790 000,00	794 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		300 000,00	300 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 246 603,00	1 090 000,00	7 336 603,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 336 603,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 106,00	19 106,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	352 850,00	0,00	352 850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 500 000,00		2 500 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	156 895,00	0,00	156 895,00
204	Subventions d'équipement versées	63 175,00	0,00	63 175,00
21	Immobilisations corporelles (6)	860 307,00	450 000,00	1 310 307,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	699 080,00	50 000,00	749 080,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 632 307,00	519 106,00	5 151 413,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 151 413,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 000,09		55 000,09
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	272 500,00		272 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 778 913,00		4 778 913,00
74	Dotations et participations	1 606 500,00		1 606 500,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	0,00	100 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 500,00	19 106,00	30 606,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 824 413,09	19 106,00	6 843 519,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	493 083,91
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 336 603,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	641 043,03	0,00	641 043,03
13	Subventions d'investissement	376 093,00	250 000,00	626 093,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		790 000,00	790 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 200,00		29 200,00
Recettes d'investissement – Total		1 046 336,03	1 590 000,00	2 636 336,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 515 076,97
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 151 413,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 118 937,00	2 258 200,00	2 258 200,00
60611	Eau et assainissement	65 000,00	65 000,00	65 000,00
60612	Energie - Electricité	180 000,00	200 000,00	200 000,00
60621	Combustibles	85 000,00	70 000,00	70 000,00
60622	Carburants	36 000,00	43 000,00	43 000,00
60623	Alimentation	175 000,00	175 000,00	175 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	120 400,00	120 000,00	120 000,00
60631	Fournitures d'entretien	130 000,00	130 000,00	130 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 000,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6067	Fournitures scolaires	24 000,00	19 500,00	19 500,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6132	Locations immobilières	26 350,00	45 000,00	45 000,00
6135	Locations mobilières	78 000,00	80 000,00	80 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 587,00	80 000,00	80 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	200 000,00	200 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	36 000,00	55 000,00	55 000,00
61551	Entretien matériel roulant	45 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	34 000,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	75 000,00	68 000,00	68 000,00
6161	Multirisques	6 500,00	6 400,00	6 400,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	25 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	37 000,00	40 000,00	40 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	55 000,00	45 000,00	45 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	28 000,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6236	Catalogues et imprimés	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6238	Divers	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6255	Frais de déménagement	6 300,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	46 000,00	46 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	107 000,00	107 000,00	107 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	85 000,00	89 000,00	89 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	21 000,00	19 000,00	19 000,00
63512	Taxes foncières	73 000,00	73 000,00	73 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 500,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 687 629,00	2 747 200,00	2 747 200,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6218	Autre personnel extérieur	47 000,00	30 000,00	30 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 000,00	25 000,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 600,00	4 700,00	4 700,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 558 029,00	1 600 000,00	1 600 000,00
64131	Rémunérations non tit.	175 000,00	230 000,00	230 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	245 000,00	250 000,00	250 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	415 000,00	400 000,00	400 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 000,00	92 000,00	92 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 000,00	6 500,00	6 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	7 000,00	7 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	28 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	147 471,00	144 167,00	144 167,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	3 000,00	3 000,00	3 000,00
739211	Attributions de compensation	93 500,00	86 167,00	86 167,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 971,00	55 000,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 002 594,00	950 836,00	950 836,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 400,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	8 000,00	8 000,00
6531	Indemnités	131 000,00	140 000,00	140 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 500,00	18 300,00	18 300,00
6535	Formation	10 087,00	10 000,00	10 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	376,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	53,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	149 000,00	152 000,00	152 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	12 000,00	20 000,00	20 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	3 650,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	528 000,00	450 000,00	450 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	44 902,00	48 900,00	48 900,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	99 026,00	95 136,00	95 136,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 956 631,00	6 100 403,00	6 100 403,00
66	Charges financières (b)	85 525,00	95 000,00	95 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 731,00	90 500,00	90 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	22 294,00	4 000,00	4 000,00
6688	Autres	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	61 200,00	47 200,00	47 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	60 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 107 356,00	6 246 603,00	6 246 603,00
023	Virement à la section d'investissement	213 748,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	728 676,00	790 000,00	790 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	728 676,00	790 000,00	790 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		942 424,00	1 090 000,00	1 090 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		942 424,00	1 090 000,00	1 090 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 049 780,00	7 336 603,00	7 336 603,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 336 603,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	4 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	67 500,01	55 000,09	55 000,09
6419	Remboursements rémunérations personnel	55 000,01	40 000,09	40 000,09
6479	Rembours sur autres charges sociales	12 500,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	417 500,00	272 500,00	272 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 500,00	8 000,00	8 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	120 000,00	40 000,00	40 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	65 000,00	48 000,00	48 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	82 000,00	80 000,00	80 000,00
70688	Autres prestations de services	2 500,00	1 500,00	1 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	27 000,00	17 000,00	17 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	20 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 500,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	58 000,00	58 000,00	58 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	30 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	4 624 000,00	4 778 913,00	4 778 913,00
73111	Impôts directs locaux	3 910 000,00	3 991 426,00	3 991 426,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7336	Droits de place	102 000,00	102 000,00	102 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	610 000,00	683 487,00	683 487,00
74	Dotations et participations	1 640 900,00	1 606 500,00	1 606 500,00
7411	Dotation forfaitaire	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	95 000,00	95 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	230 000,00	210 000,00	210 000,00
744	FCTVA	20 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	1 000,00	1 000,00
7472	Participat° Régions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	14 500,00	14 500,00	14 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	67 400,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	142 000,00	100 000,00	100 000,00
752	Revenus des immeubles	46 000,00	30 000,00	30 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	36 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	60 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		6 891 900,01	6 812 913,09	6 812 913,09
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	28 000,98	11 500,00	11 500,00
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	24 000,98	7 000,00	7 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	429,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	429,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 920 329,99	6 824 413,09	6 824 413,09
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 795,00	19 106,00	19 106,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 795,00	19 106,00	19 106,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 795,00	19 106,00	19 106,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		6 936 124,99	6 843 519,09	6 843 519,09
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	493 083,91
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 336 603,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	86 800,00	87 495,00	87 495,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	86 800,00	57 380,00	57 380,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	10 115,00	10 115,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	341 424,00	51 675,00	51 675,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	236 303,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 672,00	2 672,00	2 672,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	102 449,00	49 003,00	49 003,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 230 861,00	472 935,00	472 935,00
2111	Terrains nus	14 593,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	108 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	8 232,00	8 000,00	8 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	56 196,00	57 000,00	57 000,00
21312	Bâtiments scolaires	74 700,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 400,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	62 440,00	17 340,00	17 340,00
2151	Réseaux de voirie	300 000,00	40 572,00	40 572,00
2152	Installations de voirie	20 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	11 000,00	7 400,00	7 400,00
21538	Autres réseaux	20 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	229 150,00	94 150,00	94 150,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	55 250,00	38 090,00	38 090,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	70 000,00	70 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	131 200,00	40 863,00	40 863,00
2184	Mobilier	9 500,00	35 520,00	35 520,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 200,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	184 100,00	558 080,00	558 080,00
2313	Constructions	50 000,00	119 080,00	119 080,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	134 100,00	439 000,00	439 000,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	2 653 370,00	1 657 500,00	1 657 500,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	63 400,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 559 955,00	2 827 685,00	2 827 685,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 532,00	0,00	0,00
10223	TLE	63 500,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 032,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	234 153,00	352 850,00	352 850,00
1641	Emprunts en euros	185 233,00	295 100,00	295 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	43 920,00	57 750,00	57 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		299 185,00	352 850,00	352 850,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 859 140,00	3 180 535,00	3 180 535,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	15 795,00	19 106,00	19 106,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 795,00	19 106,00	19 106,00
13911	Etat et établissements nationaux	6 188,00	9 498,16	9 498,16
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 266,00	1 266,00	1 266,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	6 408,00	6 407,99	6 407,99
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	1 267,00	1 266,85	1 266,85
13918	Autres subventions d'équipement	666,00	667,00	667,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	650 000,00	500 000,00	500 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21534	Réseaux d'électrification	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2313	Constructions	200 000,00	50 000,00	50 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		665 795,00	519 106,00	519 106,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 524 935,00	3 699 641,00	3 699 641,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	1 451 772,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 151 413,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	459 485,00	78 234,00	78 234,00
1313	Subv. transf. Départements	297 859,00	18 207,00	18 207,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 000,00	50 000,00	50 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	91 626,00	10 027,00	10 027,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 520,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	14 520,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 474 005,00	78 234,00	78 234,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	313 029,02	641 043,03	641 043,03
10222	FCTVA	170 000,00	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	140 000,00	141 043,03	141 043,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 029,02	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	29 200,00	29 200,00
Total des recettes financières		333 029,02	670 243,03	670 243,03
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 807 034,02	748 477,03	748 477,03
021	Virement de la sect° de fonctionnement	213 748,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	728 676,00	790 000,00	790 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 928,00	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	26 351,00	16 000,00	16 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	14 545,00	32 500,00	32 500,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	26 898,00	27 500,00	27 500,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	55 454,00	72 500,00	72 500,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 899,00	25 000,00	25 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	9 199,00	9 500,00	9 500,00
28051	Concessions et droits similaires	3 285,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	54 638,00	57 000,00	57 000,00
281311	Hôtel de ville	7 392,00	7 500,00	7 500,00
281312	Bâtiments scolaires	26 609,00	27 500,00	27 500,00
281316	Equipements de cimetière	818,00	900,00	900,00
281318	Autres bâtiments publics	299 025,00	300 000,00	300 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17 170,00	22 500,00	22 500,00
28138	Autres constructions	6 960,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 248,00	5 500,00	5 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 572,00	40 500,00	40 500,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	27 082,00	26 700,00	26 700,00
28182	Matériel de transport	24 113,00	29 500,00	29 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 175,00	22 100,00	22 100,00
28184	Mobilier	18 515,00	19 200,00	19 200,00
28188	Autres immo. corporelles	37 800,00	36 100,00	36 100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		942 424,00	1 090 000,00	1 090 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	650 000,00	500 000,00	500 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 592 424,00	1 590 000,00	1 590 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 399 458,02	2 338 477,03	2 338 477,03
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	297 859,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 515 076,97
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 151 413,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1)
LIBELLE : SALLE DES FETES DU TRAIT D'UNION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 675 061,42	a 842 500,00	1 657 500,00	b 1 657 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 325,52	22 000,00	306 610,00	306 610,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	20 029,14	0,00	181 000,00	181 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	7 081,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 129,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 084,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	22 000,00	6 210,00	6 210,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	114 500,00	114 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 900,00	4 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 643 735,90	820 500,00	1 350 890,00	1 350 890,00	0,00
2313	Constructions	3 637 631,34	820 500,00	1 350 890,00	1 350 890,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 104,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 198 590,43	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 198 590,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 141 552,57	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	57 037,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	352 850	170 690	10 000	52 400	1 687 303	189 080	0	0	0	718 212	0	3 180 535
- Equipements municipaux (2)		154 015	10 000	52 400	1 687 303	189 080	0	0	0	683 212	0	2 776 010
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		16 675	0	0	0	0	0	0	0	35 000	0	51 675
- Opérations financières	352 850											352 850
Dépenses d'ordre	519 106											519 106
Total dépenses de l'exercice	871 956	170 690	10 000	52 400	1 687 303	189 080	0	0	0	718 212	0	3 699 641
RAR N-1 et reports	0	255 332	0	30 000	874 700	33 000	0	0	0	256 440	2 300	1 451 772
Total cumulé dépenses d'investissement	871 956	426 022	10 000	82 400	2 562 003	222 080	0	0	0	974 652	2 300	5 151 413

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 338 477	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 338 477
RAR N-1 et reports	2 812 936	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 812 936
Total cumulé recettes d'investissement	5 151 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 151 413

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 234 850	2 341 639	171 924	600 975	424 191	149 131	450 128	279	-353	1 690 587	273 250	7 336 603
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 234 850	2 341 639	171 924	600 975	424 191	149 131	450 128	279	-353	1 690 587	273 250	7 336 603

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 375 148	79 206	0	138 000	6 362	767	0	0	8 582	72 283	163 171	6 843 519
RAR N-1 et reports	493 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	493 084
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 868 232	79 206	0	138 000	6 362	767	0	0	8 582	72 283	163 171	7 336 603

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		871 956	426 022	10 000	82 400	2 562 003	222 080	0	0	0	974 652	2 300	5 151 413
Dépenses réelles		352 850	426 022	10 000	82 400	2 562 003	222 080	0	0	0	974 652	2 300	4 632 307
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	352 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	352 850
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	153 195	0	1 400	0	0	0	0	0	0	2 300	156 895
204	Subventions d'équipement versées	0	16 675	0	0	0	0	0	0	0	46 500	0	63 175
21	Immobilisations corporelles	0	206 152	10 000	81 000	62 003	103 000	0	0	0	398 152	0	860 307
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	50 000	0	0	0	119 080	0	0	0	530 000	0	699 080
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	2 500 000	0	0	0	0	0	0	2 500 000
118	SALLE DES FETES DU TRAIT D'UNION	0	0	0	0	2 500 000	0	0	0	0	0	0	2 500 000
120	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		519 106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	519 106
040	Opérat° ordre transfert entre sections	19 106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 106
041	Opérations patrimoniales	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000

RECETTES

Total recettes investissement		2 636 336	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 636 336
Recettes réelles		1 046 336	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 046 336
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 200

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	641 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	641 043
13	Subventions d'investissement	376 093	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	376 093
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>1 590 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 590 000</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>300 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>790 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>790 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>500 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>500 000</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	1 234 850	2 341 639	171 924	600 975	424 191	149 131	450 128	279	-353	1 690 587	273 250	7 336 603
Dépenses réelles	144 850	2 341 639	171 924	600 975	424 191	149 131	450 128	279	-353	1 690 587	273 250	6 246 603
011 Charges à caractère général	0	597 017	58 686	330 749	208 544	40 898	128	279	-425	829 002	193 322	2 258 200
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	1 167 820	113 238	269 425	215 647	108 233	0	0	0	861 585	11 252	2 747 200
014 Atténuations de produits	0	144 167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 167
022 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante	0	431 936	0	801	0	0	450 000	0	0	0	68 099	950 836
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	94 500	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 000
67 Charges exceptionnelles	46 350	200	0	0	0	0	0	0	73	0	578	47 200
68 Dot. aux amortissements et provisions	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 090 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 090 000</i>
023 <i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>300 000</i>

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	790 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 375 148	79 206	0	138 000	6 362	767	0	0	8 582	72 283	163 171	6 843 519
Recettes réelles		6 356 042	79 206	0	138 000	6 362	767	0	0	8 582	72 283	163 171	6 824 413
013	Atténuations de charges	0	52 870	0	0	2 130	0	0	0	0	0	0	55 000
70	Produits des services, du domaine, vente	21 094	14 761	0	138 000	1 586	757	0	0	292	72 283	23 727	272 500
73	Impôts et taxes	4 676 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 000	4 778 913
74	Dotations et participations	1 605 947	553	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 606 500
75	Autres produits de gestion courante	50 088	3 975	0	0	2 646	0	0	0	8 291	0	35 001	100 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	2 000	7 046	0	0	0	11	0	0	0	0	2 443	11 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>19 106</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>19 106</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 106
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 600 000,00									
201301	CREDIT AGRICOLE			15/03/2013	700 000,00	F	EURIBOR	3,900	3,900	EUR	T	P	N	A-1
2020.2	CREDIT AGRICOLE			15/01/2021	2 000 000,00	F	EURIBOR	0,950	0,950	EUR	T	P	N	A-1
202001	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS			01/03/2021	1 500 000,00	F	EURIBOR	1,100	1,100	EUR	T	P	N	A-1
Contrat A8607111	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			25/02/2009	1 400 000,00	F	EURIBOR	4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
TRAVAUX 2018	CREDIT AGRICOLE			15/07/2018	2 000 000,00	F	EURIBOR	1,530	1,530	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					195 230,66									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					195 230,66									
201701 201901 201910 202005 202006 202007	SYNDICAT ELECTRIFICATION SYNDICAT ELECTRIFICATION SYNDICAT ELECTRIFICATION SYNDICAT ELECTRIFICATION SYNDICAT ELECTRIFICATION	01/07/2016 01/02/2019		01/07/2017 01/02/2019 01/02/2020 01/02/2021 01/06/2021 01/09/2021	60 511,14 31 083,11 17 196,75 19 421,93 40 584,44 26 433,29	F F F F F F		0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000	0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000	EUR EUR EUR EUR EUR EUR	A A A A A A	C C C C C C	N N N N N N	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1
Total général					7 795 230,66									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 067 919,16					295 001,64	90 415,60	0,00	23 412,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 067 919,16					295 001,64	90 415,60	0,00	23 412,89
201301	N	0,00	A-1	377 351,25	6,99	F	EURIBOR	3,900	47 838,08	14 022,72	0,00	535,46
2020.2	N	0,00	A-1	2 000 000,00	25,00	F	EURIBOR	0,950	71 223,44	18 023,93	0,00	3 817,37
202001	N	0,00	A-1	1 500 000,00	35,00	F	EURIBOR	1,100	35 367,63	14 879,27	0,00	1 292,51
Contrat A8607111	N	0,00	A-1	408 464,00	7,99	F	EURIBOR	4,030	51 058,00	16 735,45	0,00	12 372,42
TRAVAUX 2018	N	0,00	A-1	1 782 103,91	17,53	F	EURIBOR	1,530	89 514,49	26 754,23	0,00	5 395,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		117 501,28					57 700,58	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		117 501,28					57 700,58	0,00	0,00	0,00
201701	N	0,00	A-1	12 102,22	0,99	F		0,000	12 102,22	0,00	0,00	0,00
201901	N	0,00	A-1	10 361,03	0,99	F		0,000	10 361,03	0,00	0,00	0,00
201910	N	0,00	A-1	8 598,37	0,99	F		0,000	8 598,37	0,00	0,00	0,00
202005	N	0,00	A-1	19 421,93	2,00	F		0,000	9 710,97	0,00	0,00	0,00
202006	N	0,00	A-1	40 584,44	5,00	F		0,000	8 116,89	0,00	0,00	0,00
202007	N	0,00	A-1	26 433,29	3,00	F		0,000	8 811,10	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 185 420,44					352 702,22	90 415,60	0,00	23 412,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 185 420,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2005-02-21

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	5	21/02/2005
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	21/02/2005
L	Agencement, aménagement de bâtiments	30	21/02/2005
L	Autres	5	21/02/2005
L	Autres	8	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	5	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	21/02/2005
L	Autres agencements, aménagements de terrains	30	21/02/2005
L	Bâtiments légers, abris	5	21/02/2005
L	Bâtiments légers, abris	10	21/02/2005
L	Camions et véhicules industriels	5	21/02/2005
L	Camions et véhicules industriels	8	21/02/2005
L	Coffre-fort	10	21/02/2005
L	Equipements de cuisines	5	21/02/2005
L	Equipements de garages et ateliers	5	21/02/2005
L	Equipements de garages et ateliers	8	21/02/2005
L	Equipements de garages et ateliers	10	21/02/2005
L	Equipements sportifs	5	21/02/2005
L	Equipements sportifs	10	21/02/2005
L	Installations de voirie	5	21/02/2005
L	Installations de voirie	8	21/02/2005
L	Installations de voirie	10	21/02/2005
L	Logiciels	3	21/02/2005
L	Matériels classiques	5	21/02/2005
L	Matériels classiques	8	21/02/2005
L	Matériels classiques	10	21/02/2005
L	Matériels de bureau électrique	8	21/02/2005
L	Matériels informatiques	3	21/02/2005
L	Matériels informatiques	8	21/02/2005
L	Mobilier	10	21/02/2005
L	Subventions d'équipement versées	5	21/02/2005
L	Voitures	5	21/02/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	4 000,00		7 166,00	11 166,00	0,00	11 166,00
Provision dépréciations des actifs circulants	4 000,00	12/04/2021	7 166,00	11 166,00	0,00	11 166,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	4 000,00		7 166,00	11 166,00	0,00	11 166,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		371 956,00	371 956,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		352 850,00	352 850,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	295 100,00	295 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	57 750,00	57 750,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 106,00	19 106,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	19 106,00	19 106,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	371 956,00	1 451 772,00	0,00	1 823 728,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 760 243,03	III 1 760 243,03
Ressources propres externes de l'année (a)		641 043,03	641 043,03
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	141 043,03	141 043,03
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 119 200,00	1 119 200,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	16 000,00	16 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	32 500,00	32 500,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	27 500,00	27 500,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	72 500,00	72 500,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	25 000,00	25 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	9 500,00	9 500,00
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	57 000,00	57 000,00
281311	Hôtel de ville	7 500,00	7 500,00
281312	Bâtiments scolaires	27 500,00	27 500,00
281316	Equipements de cimetière	900,00	900,00
281318	Autres bâtiments publics	300 000,00	300 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	22 500,00	22 500,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 500,00	5 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	40 500,00	40 500,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	26 700,00	26 700,00
28182	Matériel de transport	29 500,00	29 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 100,00	22 100,00
28184	Mobilier	19 200,00	19 200,00
28188	Autres immo. corporelles	36 100,00	36 100,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 200,00	29 200,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	1 760 243,03	297 859,00	2 515 076,97	0,00	4 573 179,00
---	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 823 728,00
Ressources propres disponibles	IV	4 573 179,00
Solde	V = IV – II (6)	2 749 451,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 158 367,74	693 813,38										21 299,52	58 467,52	
SEM DE LA SAINTONGE	2006	P	Contrat compactage N° 12 des 2 emprunts (Pres Valets)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	179 999,32	55 501,31	4,74	A	F	3,500	F	3,500	A-1	EUR	3 125,17	12 819,68		
SEM DE LA SAINTONGE	2007	P	contrat compactage 20 (8 logements Orivauds et pres-valet)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	551 951,72	260 003,97	7,15	A	V	3,900	V	3,900	A-1	EUR	11 815,80	31 643,38		
SEM DE SAINTONGE	2006	P	Réaménagement contrat 1038828 (2 logements les Orivauds)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 947,70	116 642,81	19,90	A	F	3,900	F	3,900	A-1	EUR	4 549,07	3 926,23		
SEMIS	2019	P	Réhabilitation(2019) 12 logements locatifs sociaux rue des aubépines - SEMIS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	173 500,00	166 967,40	23,99	A	F	EURIBOR	0,250	F	EURIBOR	0,250	A-1	EUR	417,42	6 759,04
SEMIS	2019	P	Réhabilitation (2019) 12 logements locatifs rue aubépines (PAM)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 969,00	94 697,89	24,41	A	F	EURIBOR	1,470	F	EURIBOR	1,470	A-1	EUR	1 392,06	3 319,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 184 140,41	266 324,94											26 306,98	53 385,51
ATLANTIC AMENAGEMENT	1997	P	11 LOGEMENTS LES SABLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	457 347,05	30 806,59	9,31	A	V	PIBOR	4,800	V	PIBOR	4,800	A-1	EUR	6 683,57	18 120,80
ATLANTIC AMENAGEMENT	1997	P	11 LOGEMENTS LES SABLONS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 867,35	9 013,89	9,31	A	R	PIBOR	4,300	R	PIBOR	2,750	A-1	EUR	274,92	885,47
SEMIS	1988	P	LES PRES VALET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	298 411,63	36 222,05	10,56	A	F	PIBOR	4,500	F	PIBOR	4,500	A-1	EUR	8 418,77	17 643,48
SEMIS	1996	P	CONSTR.8 LOGEMENTS T.U SEMIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 391,84	10 667,00	9,11	A	F	PIBOR	4,800	F	PIBOR	4,800	A-1	EUR	512,02	975,39
SEMIS	1996	P	CONSTR.8 LOGEMENTS T.U SEMIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	381 122,54	179 615,41	9,11	A	F	PIBOR	5,800	F	PIBOR	5,800	A-1	EUR	10 417,70	15 760,37
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 909 214,50	7 865 594,43											111 052,12	186 747,94
SA HLM ATLANTIC	2014	P	ACQ. VEFA 3 LOGEMENTS "LE JARDIN DES SABLES" PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 023,00	41 953,27	44,99	A	F	LIVRET A	1,600	F	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	671,25	643,73
SA HLM ATLANTIC	2015	P	ACQ VEFA 3 LOGEMENTS "LES JARDINS DES SABLES" PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	107 922,00	96 236,36	34,99	A	F	LIVRET A	0,800	F	LIVRET A	0,800	A-1	EUR	769,89	2 393,52
SA HLM ATLANTIC	2015	P	ACQU VEFA 3 LOGEMENTS "LES JARDINS DES SABLES" PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 716,00	162 071,26	34,99	A	F	LIVRET A	1,600	F	LIVRET A	1,600	A-1	EUR	2 593,14	3 490,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin de la porte rouge (PLUS)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	999 000,00	846 939,76	27,99	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	15 668,39	23 359,84
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin porte rouge (PLUS)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	475 000,00	431 662,82	42,99	A	F		1,850	F		1,850	A-1	EUR	7 985,76	6 657,56
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin porte rouge (PLAI)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	195 000,00	161 485,16	27,99	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	1 695,59	4 991,03
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	15 MAISONS "VILLAS D'OLERON" chemin op rte rouge(PLAI)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	135 000,00	120 068,54	42,99	A	F		1,050	F		1,050	A-1	EUR	1 260,72	2 223,59
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD"	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	3 154 000,00	2 803 509,59	34,99	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	37 847,38	71 291,17
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD " (PLUS)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 352 000,00	1 234 399,81	44,99	A	R		1,350	R		1,350	A-1	EUR	16 664,40	23 860,54
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD" (PLAI)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	599 000,00	523 843,93	34,99	A	C		0,550	C		0,550	A-1	EUR	2 881,14	15 007,64
SA HLM ATLANTIC AMEN	2012	P	43 MAISONS INDIVIDUELLES "LE MOTTET SUD" (PLAI)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	248 000,00	222 978,92	44,99	A	C		0,550	C		0,550	A-1	EUR	1 226,38	4 992,36
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQUISITION VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX LE CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 815,00	139 117,48	33,99	A	V	EURIBOR	1,050	V	EURIBOR	0,800	A-1	EUR	1 112,94	3 576,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQ VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 357,00	53 474,49	43,99	A	V	EURIBOR	1,050	V	EURIBOR	0,800	A-1	EUR	427,80	1 018,75
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQU VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - LE CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	275 699,00	244 871,22	33,99	A	V	EURIBOR	1,850	V	EURIBOR	1,600	A-1	EUR	3 917,94	5 475,95
SA HLM ATLANTIC AMEN	2013	P	ACQU VEFA 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX 6 LE CLOS DU MOULIN CHERAY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 205,00	110 388,78	43,99	A	V	EURIBOR	1,850	V	EURIBOR	1,600	A-1	EUR	1 766,22	1 747,72
SA UES PACT SUD OUES	2016	P	AMENAGEMENT 2 LOGEMENTS DOMINO	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 477,50	67 619,85	20,99	A	F	EURIBOR	1,350	F	EURIBOR	1,350	A-1	EUR	912,87	2 806,64
SEMIS	2009	P	PRET PLUS - 10 LOGEMENTS SEMIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	641 000,00	534 153,34	29,92	A	F		2,350	F		2,350	A-1	EUR	12 552,60	11 530,62
SEMIS	2010	P	PRET PLAI 10 LOGEMENTS SEMIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 000,00	70 819,85	29,99	A	F		1,550	F		1,550	A-1	EUR	1 097,71	1 680,19
TOTAL GENERAL					11 251 722,65	8 825 732,75											158 658,62	298 600,97

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	457 259,59
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	443 117,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	900 377,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 824 413,09

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	13,19
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132	N°2 SUBVENTION	Partici. étude la Gautrelle	DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	Département	0,00
2041512	N°1 Subvention	Participation CEPMO	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L ILE D OLERON	Etablissement de droit public	0,00
2041582	N°1 subvention	Travaux extension collège	SIFICES	Etablissement de droit public	0,00
2041582	N°1 Subvention	Travaux génie civil	SYNDICAT ELECTRIFICATION	Etablissement de droit public	0,00
FONCTIONNEMENT					
65548	N°1 Participation	Participation 2021	SIFICES	Etablissement de droit public	0,00
65548	N°1 Participation	Participation 2021	SIVU DU CIAS	Etablissement de droit public	0,00
657362	N°1 Subvention	Subvention 2021	CCAS ST GEORGES OLERON	Etablissement de droit public	0,00
65738	N°1 Subvention	Subvention 2021	OFFICE NATIONAL DES FORETS	Entreprise	0,00
6574	N°1 Subvention		ADCS OCCE 17 (Ecole élémentaire)	Association	3 000,00
6574	N°1 Subvention		ALTEA CABESTAN	Association	775,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DES BOULISTES DE ST GEORGES	Association	350,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DES GENS DE BOYARD	Association	10 000,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	800,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	7 650,00
6574	N°1 Subvention		ART BORESCENCE	Association	80,00
6574	N°1 Subvention		ART MARTIAL ACADEMIE OLERONAISE	Association	800,00
6574	N°1 Subvention		ASS. SAUVEGARDE DES ECLUSES A POISSONS D'OLERON	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION 1 2 3 EVEIL	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION GANG OF GREENWOOD	Association	2 500,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION MISS OLERON	Association	2 000,00
6574	N°1 Subvention		FETE CAVALCADE	Association	2 000,00
6574	N°2 subvention		ASSOCIATION OCEAN	Association	500,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION RESTER CHEZ SOI	Association	1 600,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION SANTIAGO	Association	1 250,00
6574	N°1 Subvention		BALADES MUSICALES EN OLERON	Association	10 000,00
6574	N°1 Subvention		CLUB GYM OLERON	Association	2 000,00
6574	N°1 Subvention		CLUB SPORTIF SECTION FOOTBALL	Association	5 500,00
6574	N°1 Subvention		CLUB VIDEO DE ST GEORGES OLERON	Association	675,00
6574	N°1 Subvention		COMITE DES FETES DE ST GEORGES D'OLERON	Association	3 000,00
6574	N°1 Subvention		COOP. SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 500,00
6574	N°1 Subvention		ESPOIR 17 LA MAISON DE PIERRE	Association	300,00
6574	N°1 Subvention		FNACA- COMITE OLERON	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		JUDO CLUB OLERONNAIS	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		SECTION ST GEORGES	Association	1 040,00
6574	N°1 Subvention		JUDO CLUB SAINT PIERRE	Association	1 040,00
6574	N°1 Subvention		LA BOITE A OUTILS	Association	1 760,00
6574	N°1 Subvention		LA RAQUETTE CAYENNE	Association	280,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°2 Subvention		LES AMIS PECHEURS EN MER DU DOUHET	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		LES ARCHERS OLERONNAIS	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		LES PLUMES OLERONNAISES	Association	240,00
6574	N°1 Subvention		NOS P'TITS SAINT GEORGES OLERONNAIS	Association	500,00
6574	N°1 Subvention		OLERON FOOTBALL CLUB	Association	280,00
6574	N°1 Subvention		OLERON HAND BALL	Association	5 500,00
6574	N°1 Subvention		OLERON PATCHWORK	Association	250,00
6574	N°1 Subvention		PEDAL CLUB OLERONNAIS	Association	356,00
6574	N°1 Subvention		PHILHARMONIQUE OLERONAISE	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		SNEMM SOCIETE ENTRAIDE	Association	150,00
6574	N°1 Subvention		MEDAILLES MILITAIRES		
6574	N°1 Subvention		UNC UNCAFN OLERON	Association	100,00
6574	N°1 Subvention		UNION DES ASSOCIATIONS DE ST GEORGES	Association	23 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Salle des fêtes T.U	5 630 870,00	1 657 000,00	7 287 870,00	4 422 292,71	1 657 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,00	22,00	15,00	0,00	15,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 20000 A 40000 H	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		50,00	4,00	54,00	31,95	0,00	31,95
ADJOINT TECHNIQUE	C	10,00	2,00	12,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	15,00	2,00	17,00	8,95	0,00	8,95
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
DIRECTEUR GEN. SERV. TECH. DE 20000 A 40000 H	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	2,00	6,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	2,00	2,00	4,00	1,00	0,00	1,00

01 - MAIRIE ST GEORGES D OLERON - Principal - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		80,00	6,00	86,00	51,95	0,00	51,95

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ACCUIEL		OTR	354	0,00	3-a°	CDD
BATIMENTS		OTR	354	0,00	3-a°	CDD
ECOLE		OTR	354	0,00	3-a°	CDD
ENTRETIEN BATIMENTS		OTR	354	0,00	3-a°	CDD
ENTRETIEN VOIRIE		OTR	354	0,00	3-a°	CDD
TECHNICIEN INFORMATIQUE MEDIATHEQUE		OTR		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIVU DU CIAS		CONTRIBUTION	5 000,00
SIFICES	06/07/1971	CONTRIBUTION	146 535,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	10 619 000,00	1,68	44,21	94,67	4 694 660,00	97,95
TFPNB	233 600,00	2,05	51,86	0,00	121 145,00	2,05
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	10 852 600,00	-59,74			4 815 805,00	23,25

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par La Maire (1),

A Saint-Georges d'Oléron, le 12/04/2021

La Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Georges d'Oléron, le 12/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BOUYER Patrick	
M. BUTEUX Jean-Luc	
M. CAVEL Christophe	
M. DEUIL Bruno	
M. LIVENAIS Patrick	
M. MARKOWSKY Pascal	
M. MAZERAT Adrien	
M. MORANDEAU Yannick	
M. POITOU Grégory	
M. PRIVAT Dominique	
M. PROUST Eric	
M. ROBIN Sébastien	
M. RODRIGUES Jean-Jacques	
M. SIMONAUD Philippe	
Mme CHAGUÉ Laëtitia	
Mme COUSSY Jacqueline	
Mme DELHUMEAU-JAUD Fabienne	
Mme DODIN Françoise	
Mme GORICHON-DIAS Marie-Anne	
Mme LALLEMAND Carole	
Mme LAMY Sandra	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme LEROLLE Corinne	
Mme PELOU Lisiane	
Mme PETIT-DODIN Patricia	
Mme RABELLE Dominique	
Mme RASPI Catherine	
Mme VITRAC Frédérique	

Certifié exécutoire par La Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Georges d'Oléron, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.